

Interpellation présentée par le député:

M. Eric Bertinat

Date de dépôt: XX juin 2009

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Comment le Conseil d'Etat entend-il préserver la liberté d'expression et d'opinion des pressions politiques?

Cette année, l'Université de Genève fête ses 450 ans. Notre Université dispense de nombreuses formations dans un grand nombre de matières. Par sa réputation, notre université contribue au rayonnement de Genève aux quatre coins du monde.

Un des multiples facteurs contribuant à l'excellente renommée de cette institution est la liberté d'expression et celle d'opinion pratiquée en ses murs.

Dans certaines disciplines comme en sociologie, ces libertés, bien plus qu'un atout, s'avèrent impératives.

Ainsi, les diverses façons de penser et de concevoir la société, mènent cette science, ayant pour objet l'étude des phénomènes sociaux, à sa quintessence.

Pourtant, la liberté d'expression qui naguère semblait acquise est remise en question par les adeptes de la pensée unique. Récemment, c'est Monsieur Uli Windisch, professeur en sociologie, communication et médias de l'Université de Genève qui en a été la cible. Le crime, commis Monsieur Windisch, est d'avoir critiqué ouvertement le socialisme dans une chronique parue le 14 mai 2009 dans *le Nouvelliste*.

C'est avec stupéfaction que l'on a appris que le président du parti socialiste suisse en personne est intervenu auprès du conseiller d'Etat Charles Beer et du recteur de l'Université de Genève. *La Tribune de Genève* du 24 juin 2009 nous apprend qu'un député socialiste a interpellé le Conseil d'Etat en demandant comment il entend « préserver la réputation de l'enseignement universitaire ».

Par cette occasion, les socialistes, pourtant adeptes de la multiculturalité à toutes les sauces, n'ont pas manqué une fois de plus de démontrer la profonde aversion qu'ils portent envers les personnes proférant des idées autres que les leurs.

Inquiets des manœuvres en coulisses visant à éloigner de l'enseignement les personnes pas encore converties à la doctrine socialiste et soucieux du maintien d'une pluralité politique au sein de l'établissement réputé que constitue l'Université de Genève, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre à la question suivante :

Comment le Conseil d'Etat entend-il préserver la liberté d'expression et de d'opinion des pressions politiques, de quelque bord que se soit ?

Nous remercions le Conseil d'Etat pour sa réponse.